Feuilles d'automne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

M. Vincent Pitteloud, instituteur aux Ayettes, a été nommé inspecteur du district d'Hérens, en remplacement de M. Dubuis, démissionnaire. L'ancien titulaire ne pouvait se consacrer plus longtemps aux fonctions qu'il remplissait à cause de la charge que lui impose le ministère pastoral. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette démission en remerciant M. Dubuis pour les dévoués services rendus.

M. Troillet s'est démis de son côté des fonctions de l'inspectorat pour des raisons d'âge et de santé. Pendant 23 ans il s'est acquitté de sa mission avec dévouement et succès. Grâce à sa fermeté et à son énergie, l'Entremont a considérablement progressé, si bien qu'il occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les districts du canton. M. Troillet a été remercié d'une manière spéciale par le Conseil d'Etat et le Département de l'Instruction publique pour les longs et précieux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction populaire. L'inspection de ce district pour le cours scolaire qui vient de commencer sera partagée entre M. le chan. de Cocatrix, membre du Conseil de l'Instruction publique, à Bagnes, et M. le député Jos. Meilland, ancien instituteur à Liddes. Ce dernier remplissait déjà, depuis deux ans, les fonctions d'inspecteur auxiliaire pour les trois communes de Bourg-Saint-Pierre, Liddes et Orsières.

— M. Abel Mave, étant momentanément empêché, pour cause de santé, de procéder à la première visite des écoles du district de Conthey, un remplaçant lui a été donné, à titre provisoire, dans la personne de M. le député J. Gaist, ancien instituteur, à Chamoson.

— M. l'inspecteur scolaire de Courten a également obtenu un aide pour la visite des écoles du district de Sierre. C'est M. l'abbé Tabin, curé de Saint-Léonard, ancien professeur, qui inspectera la partie inférieure du district.

Prusse. — Dans ce pays, il y a une grande pénurie d'instituteurs. A l'heure présente, il y a plus de 4000 places vacantes. Le manque se fait surtout sentir dans la Silésie supérieure.

Feuilles d'automne

Sur le seuil de nos portes,
Tourbillons inconstants,
Dansent les feuilles mortes
Au souffle des autans.

Secouant la ramée,
Le fœhn, en sa fureur,
Ainsi que la framée,
Va semant la terreur.

Sur les ailes d'Eole,
Du chêne et du buisson
La frondaison s'envole,
Et jonche le gazon.

Sous les froides ondées
Préludant aux frimas,
Les branches dénudées
Lèvent au ciel leurs bras.

Ainsi qu'une mourante
En son triste abandon,
La nature expirante
Semble implorer pardon.

Sans pitié, la rafale,
Comme un cruel voleur,
Prend son dernier pétale
A la dernière fleur.

Les arbres se disloquent
Et craquent dans les bois ;
Les feuilles s'entrechoquent
Et tombent à la fois.

Dans l'affreuse mêlée
L'on frappe sans remords,
Et bientôt la vallée
N'est plus qu'un champ des
[morts.

Et les feuilles pourrissent
Au cours des longs hivers,
Et leurs débris nourrissent
Les fourmis et les vers.

Mais, de leur cimetière,
Des germes sortiront ;
Du sein de leur poussière
Les prés refleuriront.

Si des fleurs la verdure
Sitôt doit se flétrir,
Ainsi que la nature
Le mortel doit mourir.

Mais, ainsi que le Maître
De sa poussière un jour
Le mortel doit renaître
Dans l'immortel séjour.

Vuisternens-en-Ogoz, 13 novembre 1907.

ELIE BISE.

***

« Ni ange, ni bête ; et le pire est que, lorsqu'il veut faire l'ange, il fait la bête. » (PASCAL.)